

Nombre de délégués :	576
Quorum :	289
Présents :	443
Pouvoirs :	13

COMITE SYNDICAL du SIED 70 du 26 avril 2014

Date de convocation : 17 avril 2014

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU BUREAU DU SIED 70

*Le Doyen d'âge, Monsieur Jean POUILLY, délégué de la commune de BOURSIERES, président de séance constate que **le quorum est atteint** et fait procéder à l'élection du président :*

ELECTION DU PRESIDENT Premier tour de scrutin

Après avoir donné lecture des articles L-2122-5 et L122-8 du code général des collectivités territoriales et fait appel aux candidats potentiels, le Doyen d'âge, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du président du SIED 70.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 456

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 17

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 439

Majorité absolue : 220

A OBTENU :

M. Jacques ABRY : 439 voix élu

Monsieur Jacques ABRY, délégué de la commune de LUZE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président du SIED 70.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions.

Il rappelle que, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le Comité doit définir le nombre des vice-présidents, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents et propose que le nombre de vice-présidents soit fixé à 6.

Le Comité Syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

DECIDE à l'unanimité de fixer à 6 le nombre de vice-présidents.

ELECTION DU PREMIER VICE PRESIDENT Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du premier vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 449

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 17

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 432

Majorité absolue : 217

A OBTENU :

M. Gilles MARTINET : 432 voix élu

Monsieur Gilles MARTINET, délégué de la commune de LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président du SIED 70.

ELECTION DU DEUXIEME VICE PRESIDENT Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du deuxième vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 449

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 41

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 408

Majorité absolue : 205

A OBTENU :

M. Robert BOURQUIN : 408 voix élu

Monsieur Robert BOURQUIN, délégué de la commune de COISEVAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} vice-président du SIED 70.

ELECTION DU TROISIEME VICE PRESIDENT
Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du troisième vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 447

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 51

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 396

Majorité absolue : 194

A OBTENU :

M. Raymond BILQUEZ	:	396 voix	élu
--------------------	---	----------	-----

Monsieur Raymond BILQUEZ, délégué de la commune de FRANCHEVELLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} vice-président du SIED 70.

ELECTION DU QUATRIEME VICE PRESIDENT
Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du quatrième vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 446

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 10

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 436

Majorité absolue : 219

ONT OBTENU :

M. Yvon KIEBER	:	133 voix	
M. Jean-Marc JAVAUX	:	303 voix	élu

Monsieur Jean-Marc JAVAUX, délégué de la commune de FROTEY-LES-VESOUL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} vice-président du SIED 70.

ELECTION DU CINQUIEME VICE PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du sixième vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 435

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 10

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 425

Majorité absolue : 213

ONT OBTENU :

M. Pascal GAVAZZI	:	204 voix	
M. Yvon KIEBER	:	59 voix	
M. Denis DUMAIN	:	162 voix	

Deuxième tour de scrutin

Après que Monsieur Yvon KIEBER se soit retiré, le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 425

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 14

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 411

Majorité absolue : 206

ONT OBTENU :

M. Pascal GAVAZZI	:	245 voix	élu
M. Denis DUMAIN	:	166 voix	

Monsieur Pascal GAVAZZI, délégué de la commune de LURE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} vice-président du SIED 70.

ELECTION DU SIXIEME VICE PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du sixième vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 415

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 9

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 406

Majorité absolue : 204

ONT OBTENU :

M. Jacques THEULIN	:	154 voix	
M. Jean-Luc QUIVOGNE	:	252 voix	élu

Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, délégué de la commune de JUSSEY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} vice-président SIED 70.

ELECTION DU SECRETAIRE Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du secrétaire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 374

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 20

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 354

Majorité absolue : 178

A OBTENU :

M. Joël DAVAL	:	354 voix	élu
---------------	---	----------	-----

Monsieur Joël DAVAL, délégué de la commune de BREUCHOTTE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé secrétaire du SIED 70.

ELECTION DU SECRETAIRE-ADJOINT Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection secrétaire-adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 374

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 373

Majorité absolue : 187

A OBTENU :

M. Yannick MULLER

:

373 voix

élu

Monsieur Yannick MULLER, délégué de la commune de CULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé secrétaire adjoint du SIED 70.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, a invité l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des 10 membres du Bureau.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 340

Majorité absolue : 169

A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 4

RESTE : pour le nombre de suffrages exprimés : 336

ONT OBTENU :

M. Nicolas EMONIN	: 286 voix	élu
M. Jean-Pierre FOUQUET	: 275 voix	élu
M. Jacques THEULIN	: 269 voix	élu
M. Jacques HEZARD	: 265 voix	élu
M. Christian TERRASSON	: 251 voix	élu
M. Damien TAUNAY	: 244 voix	élu
M. Jean-Michel ADREY	: 242 voix	élu
Mme Viviane CARSANA	: 240 voix	élue
M. Denis DUMAIN	: 233 voix	élu
M. Daniel NOURRY	: 223 voix	élu
M. Yvon KIEBER	: 217 voix	
M. Raymond GOGNIAT	: 180 voix	
M. Alexis REMERY	: 179 voix	
Mme Michèle DURAND MIGEON	: 111 voix	

Messieurs Nicolas EMONIN, délégué de la commune d'Ainvelle, Jean-Pierre FOUQUET, délégué de la commune d'Autet, Jacques THEULIN, Jacques HEZARD, délégué de la commune de Bucey-Les-Traves, Christian TERASSON, délégué de la commune de Pontcey, Damien TAUNAY, délégué de la commune d'Abelcourt, Jean-Michel ADREY, délégué de la commune d'Echenoz-La-Méline, Madame Viviane CARSANA, déléguée de la commune de Gevigney-Et-Mercey, Messieurs Denis DUMAIN délégué de la commune de Corre et Daniel NOURRY délégué de la commune de Magny-Vernois ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres du Bureau du SIED 70.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,